MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Conseil Général.

Séance du mercredi 14 février 1849.

ATTENDU que de mauvais états de la prison de la commune est une cause de plaintes légitimes de la part du shérif et du grand jury, il est—

Résolu que des propositions cachetées seront reçues par le Conseil jusqu'à 3 heures de midi du mercredi 28 mars prochain, pour les réparations à faire à ladite prison, conformément au devis qui sera déposé au bureau du Maire.

(Signé) W. M. H. WILDER, Président.

Adopté en séance du 14 février 1849.

(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Pour copie conforme.

H. BIER, commis.

Conformément à la susdite résolution, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues au bureau du Maire jusqu'au 28me mercredi de mars prochain, pour l'entreprise des réparations à faire à la prison ci-dessus, conformément au devis qui sera déposé au bureau.

22 fév. A. D. CROSSMAN, Maire.

Nouveautés! Nouveautés

GIQUEL & JAMESON,

No 6, rue Chartres,

ONT honneur de faire savoir au public qu'ils viennent de recevoir directement par les navires Lady Mary Scott, Vermont, Florida et du Nord, un grand assortiment d'articles suivants, qu'ils vendent à prix modérés:

Beaux cachemires de 25 à 50 c. la varde.

Cachemires de 25 à 50 do do.

Mérinos de 25 à 50 do do.

Cachemires de 25 à 50 do do.

Mérinos de 25 à 50 do do.

Mérinos de 25 à 50 do do.

Mérinos